

Aménagement de la rue de Metz.

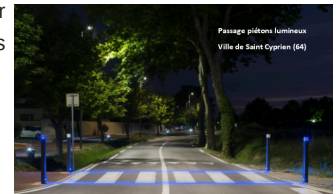


Aménagement de la rue de Metz.



Après la demande des riverains, la concertation et l'information, le 17 juin, débuteront les travaux de réfection de la chaussée et des stationnements dans la rue de Metz. Afin de favoriser la circulation douce, trois plateaux ralentisseurs seront créés, la vitesse étant limitée à 30 km/h (zone 30), entre la rue d'Étigny et du Pont national.

Les aménagements prévus : réfection de la chaussée et des stationnements • création de trois plateaux ralentisseurs, dans le cadre d'une nouvelle zone 30 qui favorise les déplacements doux • accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) : aménagements au niveau des passages pour piétons • installation d'un nouveau dispositif de sécurité lumineuse (borne piéton haute visibilité à LED) au niveau des passages pour piétons et des plateaux.



Un chantier en deux phases

PHASE 1 : rue d'Étigny- rue du Pont national, jusqu'à fin août. Les travaux seront réalisés par demi-chaussée avec maintien du sens de circulation descendant ; La rue de Metz (entre la rue du Repos et la rue d'Étigny) sera autorisée à la circulation pour les véhicules descendant (direction Tarbes) • Les véhicules dans le sens montant (direction place de la Libération) seront déviés par la rue du Repos et la rue de l'Égalité.

PHASE 2 : rue du Pont national - rue du Repos : de la fin août à la mi-octobre. Les travaux seront réalisés par demi-chaussée avec maintien du sens de circulation montant ; La rue de Metz (entre l'avenue des Pyrénées et la rue du Pont National) sera autorisée à la circulation pour les véhicules montant (direction place de la Libération) ; Les véhicules dans le sens descendant (direction Tarbes) seront déviés par la rue du Pont national et le boulevard Sadi Carnot. Durant cette seconde phase, la section entre la rue d'Étigny et la rue du Pont National sera rendue à la circulation en double sens.

TRAVAUX DE NUIT : en octobre, la réalisation de la couche de béton bitumineux se fera de nuit, entraînant un blocage complet de la rue. Les véhicules arrivant de la rue d'Étigny seront déviés par la rue Caumont et les véhicules arrivant de l'avenue des Pyrénées seront déviés par le boulevard Sadi Carnot.

Cette opération représente un budget de 750.000 euros, sachez également que la fréquentation de cette chaussée est de 1.000 véhicules par heure et que près de 200 camions l'empruntent chaque jour. Un revêtement spécial, le **Béton Bitumineux Très Mince (BBTM)**, connu pour son excellente durabilité, son aspect esthétique et ses propriétés « acoustiques », sera utilisé en couche de roulement.



